

## Sommaire

- P1 - Le mot du Maire
  - parking Rue Gorelier
- P2 - Rentrée scolaire
- P3 - Centre de loisirs
  - Récompense aux diplômés
- P4 - Soirée récompenses
  - Concours de belote
  - Festival de Jazz
  - Zoom sur l'entreprise
- P5 - Conseil municipal
- P6 - Conseil municipal
  - Un peu d'histoire
- P7 - Vie pratique
  - CCAS
  - Chasse
  - État-Civil
- P8 - Associations

Wavignisiennes et Wavignisiens,

*Ce jeudi 2 septembre, j'ai eu le plaisir d'accueillir dans la cour de nos deux écoles les enseignants, les élèves et leurs parents dans une ambiance un peu plus optimiste et chaleureuse que l'an dernier.*

*Cela m'a permis de souhaiter à tous une très bonne année scolaire.*

*J'ai également rappelé les règles de sécurité aux abords de l'école, principalement au niveau du stationnement. Je remercie tous les parents ou accompagnateurs des enfants car il est loin le temps où les voitures étaient stationnées n'importe comment. Je suis heureux d'avoir réussi à sensibiliser les accompagnants car aujourd'hui, tout le monde respecte le stationnement même si, parfois, les places de parking du stade et de l'église sont saturées.*

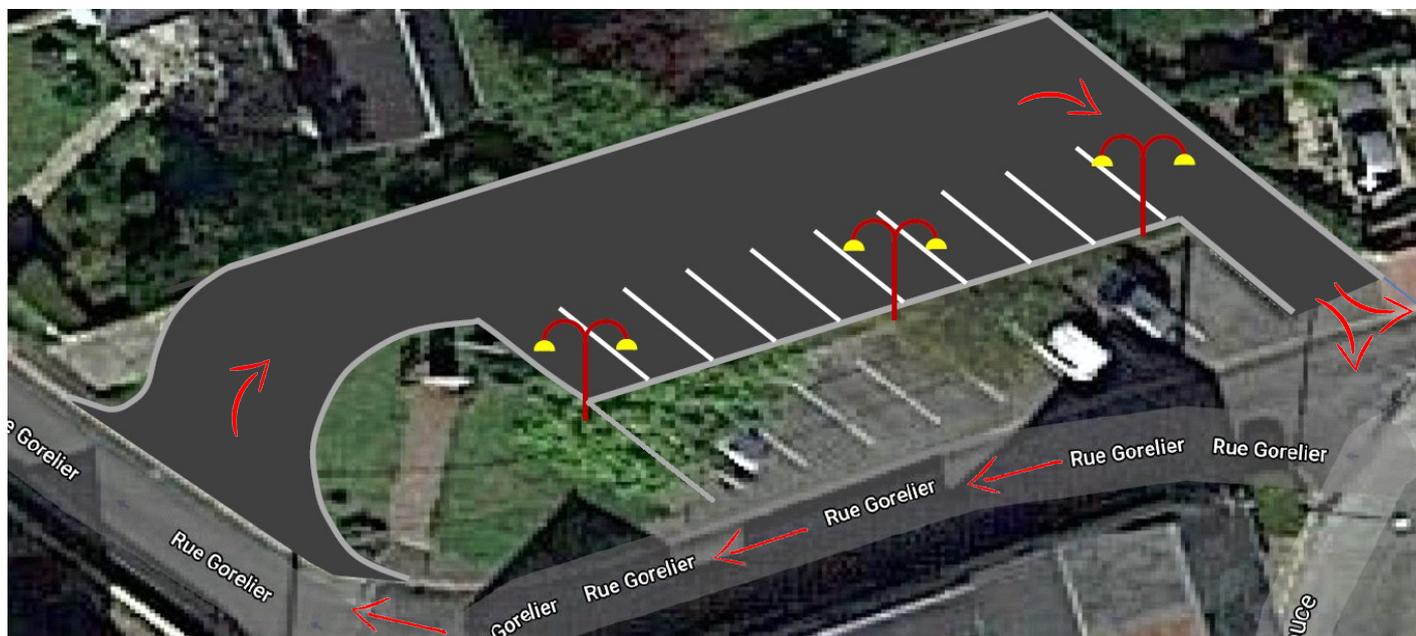
*Je dois cependant exprimer une préoccupation concernant le nombre d'enfants scolarisés qui baisse chaque année : 2019=156, 2020=145, 2021=135. En trois ans, nous avons perdu 21 élèves ce qui nous fait craindre un risque de fermeture de classe à terme. Afin de faire face à ce risque, nous mettons en place une politique du logement adaptée en favorisant les logements de plus de deux chambres.*

*Une bonne nouvelle : nous allons doubler le nombre de places de stationnement du parking en face de la boucherie. Celui ci est devenu insuffisant grâce au succès de notre boucherie. Cela rendra également service aux habitants des appartements locatifs qui possèdent majoritairement une voiture. Cette opération est rendue possible grâce aux subventions du département et de l'État que nous avons réussi à obtenir et qui couvriront la plus grosse partie de la facture ne laissant à notre charge qu'un montant à notre portée.*

*Je vous souhaite bon courage à tous pour cette reprise d'automne.*

*Votre Maire dévoué, André Renaux*

## Travaux d'aménagement du Parking Rue Gorelier



## NOS ENFANTS



Photos Pierre Marginet



Loélia Chevalier

Océane Pécoul

### Rentrée scolaire jeudi 2 septembre 2021

Notre Maire M. André RENAUX, sa première adjointe, Mme Marie Louise Braine, ainsi que toute l'équipe enseignante ont accueilli ce matin les élèves et leurs parents dans la cour de l'école maternelle pour se rendre ensuite sous le préau de la "grande" école.

Nous souhaitons la bienvenue à nos deux nouvelles enseignantes

En cette rentrée 2021/2022, notre école accueille 135 élèves qui sont ainsi répartis :

- Petite section 12 - Moyenne section 10 : Mmes CHEVALIER et PÉCOUL
- Moyenne section 5 - Grande section 17 : Mme THUILLIER
- Grande section 7 - CP 13 : M. FRIGOUT
- CP 10 - CE1 10 : Mme DEJARDIN
- CE2 18 - CM1 7 : Mme JOUY
- CM1 11 - CM2 15 : Mmes JANDIN et VERPOEST

#### Masques chirurgicaux



Nous rappelons que des masques chirurgicaux sont disponibles à l'agence postale pour les enfants de l'école. Nous souhaitons vous informer que les parents d'enfants âgés de 11 à 18 ans et scolarisés, peuvent également venir chercher une boîte de masques par enfant (vous munir du livret de famille)



**On a un coeur  
gros comme ça  
au périscolaire**

**Centre de loisirs  
dernière semaine de juillet**

**Un Accueil de Loisirs se déroulera du 25 octobre au vendredi 05 novembre.**  
Il aura pour thème "vacances au Royaume-Uni". Les inscriptions se tiendront du lundi 04 au jeudi 07 octobre aux heures de permanence habituelles.

Rappel des horaires du centre :

accueil de 08h00 à 09h30 puis activités jusque midi

pause méridienne de 12h00 à 13h30

accueil de 13h30 à 14h00 puis activités

(possibilité de récupérer votre enfant à partir de 17h00 jusque 18h00)

Inscription à la journée, planning fourni lors de la semaine d'inscription.

DAVENNE Hélène

Responsable service périscolaire

**Récompenses  
des diplômes  
obtenus  
en 2021**

**Chaque année la municipalité est heureuse et fière de pouvoir offrir une récompense aux jeunes Wavignisiens qui ont obtenu un diplôme.**

Pour pouvoir en bénéficier les lauréats sont invités à venir déposer en mairie jusqu'au vendredi 8 octobre

- l'original du diplôme ou le relevé de notes,
- un justificatif de domicile au nom du diplômé ou certificat d'hébergement et justificatif de domicile des parents,
- un RIB au nom du diplômé.

## EVENEMENT

Jeudi 21 octobre  
à l'agora  
**Soirée de remise  
des récompenses**

concernant les lauréats\* des concours

- décorations de Noël
- maisons fleuries
- jeunes diplômés

\*Une lettre d'invitation  
sera envoyée  
aux heureux gagnants



Concours de belote et Loto

Belote : Samedi 9 octobre à partir de 14h00

Loto : Dimanche 10 octobre à partir de 14h00

*A la salle des fêtes de Wavignies*



L'association Ambiance et joie de vivre organise un concours de belote le samedi 09 octobre, inscription dès 13h15, tarif de 9 € par joueur. Cartes cadeaux pour les 4 premières équipes, un filet garni pour les autres. Le loto aura lieu le dimanche 10 octobre à 14h00, 1300 € en cartes cadeaux, 21 tirages. Réservations recommandées au 03.44.78.64.42 ou au 06.88.80.93.85. / Pass sanitaire obligatoire.

14<sup>e</sup> festival  
**Jazz**  
du Plateau Picard  
**26-30 octobre 2021**

Agora de la malle poste  
**WAVIGNIES**

Inscriptions à partir du 5 octobre  
sur le site [cc-plateaupicard.fr](http://cc-plateaupicard.fr) ou tél : 03 44 78 70 02

## ZOOM SUR LES ENTREPRISES

**DONUT'S BOX**  
Livraisons de donuts originaux pour  
le goûter les soirées devant la télé  
ou à offrir pour toutes occasions.  
Tel : 07.55.41.54.76

Laëtitia Richard

## COMPTE RENDU DU CONSEIL Séance du 20 septembre 2021

L'an deux Mille vingt-et-un, le 20 septembre à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil à la Mairie sous la présidence de Monsieur André RENAUX, Maire.

Étaient présents : M. André RENAUX, Maire

Mme Marie-Louise BRAINE, M. Patrick DESCROIZETTE, Mme Magalie ERCOLANO et M. Gérard LACHEAU Adjoints.

Mme Maud DENIS, M. Pierre MARGINET, Mme Sophie GOURDIN (arrivée à 19h00 pour le 2<sup>ème</sup> point), M. Jean-Pierre PILLON, Mme Maryline MALLARD, Mme Hélène ROUCOUX et M. Dimitri SICARD

Soit 12 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de la séance.

Ont donné procuration : Mme Mylène BARDU à Mme Magalie ERCOLANO, M. John LEPEINGLE à M. Dimitri SICARD, M. Vincent PETITPRÊTRE à M. Jean-Pierre PILLON et Mme Sophie GOURDIN à M. André RENAUX pour le 1<sup>er</sup> point.

A été élue secrétaire de séance : Mme Maud DENIS

### Subventions aux associations 2021

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention aux associations suivantes pour l'année 2021 :

- AAE (Tennis de table)	: 600 €	- Les anciens combattants	: 300 €
- Animation Sports et Loisirs	: 250 €	- Les boulistes	: 300 €
- Club du bon accueil	: 600 €	- Les vadrouilleurs	: 300 €

Monsieur Dimitri Sicard, président du RCW ne participe pas aux votes des clubs de football

- Racing Club de Wavignies	: 550 €	- Étoile Sporting Club de Wavignies	: 550 €
----------------------------	---------	-------------------------------------	---------

Monsieur Pierre Marginet, membre du bureau de l'association Wavignies en fêtes ne participe pas au vote concernant son association : Wavignies en fêtes : 1750 € + 2500 € pour le feu d'artifice du 14 juillet 2022 (la facture du feu d'artifice sera payée directement par la Mairie).

### Loyer de la Boucherie

Les loyers des murs et du fonds de commerce de la boucherie devaient débiter le 1er juillet 2021, le commerce, quant à lui a ouvert ses portes le 08 juillet 2021. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire payer le loyer qu'à compter de l'ouverture effective de l'établissement, soit le 08 juillet.

### Commissions litiges et sécurité urbaine – Circulation et stationnement

Monsieur Patrick Descroizette, Vice-Président de la commission circulation et stationnement et Monsieur Gérard Lacheau, Vice-Président de la commission litiges et sécurité urbaine souhaitent échanger leur commission. Le conseil municipal approuve cette demande à l'unanimité.

### Adhésion au groupement de commandes de défibrillateurs

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la communauté de communes du Plateau Picard a mis en place un groupement de commande pour l'achat de défibrillateurs et des consommables (électrodes et batteries). Compte-tenu des prix de ces appareils et de l'importance de changer régulièrement les consommables, il est intéressant, financièrement, d'adhérer à ce groupement de commandes. Voté à l'unanimité

### Convention de prestation de service pour les modifications simplifiées du P.L.U

Le service urbanisme de la communauté de commune a la compétence pour effectuer des modifications simplifiées du P.L.U, cette prestation est réalisée à prix coûtant et porte sur des légères modifications du document d'urbanisme. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

### Modification du P.L.U

Monsieur le Maire informe qu'il convient d'effectuer des modifications du P.L.U, portant sur des OAP (Orientation d'aménagement et de programmation) située Rue de la Sucrierie, Rue de Malvoisine, Rue du Tortillard, Chemin des Morts. Ainsi que sur le règlement des Zones UB et UE.

Les détails seront consultables, au fur et à mesure, sur le site internet : [www.wavignies.fr/urbanisme](http://www.wavignies.fr/urbanisme) ou en Mairie  
Le conseil municipal, autorise Monsieur le Maire à effectuer ces modifications et charge le cabinet ARVAL a procéder aux études nécessaires aux modifications.

### Création d'un poste d'agent contractuel

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que pour le bon fonctionnement du périscolaire et de l'école, il convient de créer un poste d'agent contractuel en tant qu'adjoint technique à temps non complet de 20h00  
*Voté à l'unanimité*

### Convention de mise à disposition de personnel

Monsieur le Maire informe que le SIRS de Catillon-Fumechon a proposé de mettre à disposition un agent, en contrat aidé pour 30h00 par semaine. Cette personne effectue 20h00 pour le SIRS et effectuerait 10h00 par semaine pour le périscolaire de Wavignies. Le conseil municipal accepte la proposition et charge Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

### Travaux – Trottoirs Rue Douce

Des travaux pour l'installation d'un trottoir à l'entrée du village, Rue Douce, sont prévus côté pair. S'agissant d'une route départementale, il convient de signer une convention avec le département (indiquant qu'il respectera les normes en matière d'accessibilité et l'absence d'aménagement cyclable car il n'y a pas de continuité à assurer...).

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est possible de demander une subvention au conseil départemental au titre des amendes de police (il s'agit d'une enveloppe correspondant au produit des amendes forfaitaire, dressées sur l'ensemble du territoire, et répartie aux différents départements qui ont la charge de l'instruction des dossiers). Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention et à faire la demande de subvention.

### Règlement de la salle des fêtes et état des lieux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le règlement de la salle des fêtes n'était pas suffisamment précis et que des points étaient à revoir. Il informe également qu'il n'y avait pas d'état des lieux lors des locations. Afin d'éviter les litiges avec les locataires, le conseil municipal décide d'instaurer un état des lieux d'entrée et de sortie et de modifier le règlement (règlement complet consultable sur notre site internet dans l'onglet « salle des fêtes »). Voté à l'unanimité

## UN PEU D'HISTOIRE

L'église de Wavignies est bâtie sur une motte de terre surélevée au dessus des terrains environnants.

On élevait ainsi une motte de terre au moyen âge pour indiquer le principal lieu d'une seigneurie.

Sur un point de cette grande motte, on plantait des ormes. C'était sous un de ces ormes que la justice était rendue ; que le peuple était assemblé pour recevoir les communications ou être consulté.

On appelait juges de dessous de l'orme, de petits juges qui n'avaient point de tribunal et qui jugeaient devant la porte du manoir seigneurial, sous les ormes.



L'orme était affecté à la justice ; il était planté sur la motte seigneuriale et c'était sous son ombrage qu'à la campagne on plaçait les affaires ; ce qui nous donne la clef du nom de la rue de l'orme.



## VIE PRATIQUE

**Mairie** – 1 rue de la Hercherie 60130 Wavignies

Secrétariat : 03.44.51.47.67

Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62

Fax : 03.44.51.50.67

E-mail : [wavignies-mairie@orange.fr](mailto:wavignies-mairie@orange.fr)



### Ouverture au public :

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mardi de 9h00 à 12h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Jeudi de 09h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

Samedi Fermé

### Permanence des élus

Aucune permanence des adjoints ne sera assurée pendant le confinement

## SANTÉ

SAMU : 15

Pharmacie de garde : tél : 3237 (0,34 € la minute)

internet : [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

Dentiste : 03 44 23 25 31

Maison de santé de St Just : 03 44 50 87 00



**Analyse de l'eau** effectuée le 15/07/2021

Eau de bonne qualité bactériologique.

Concernant l'analyse physico-chimique, la teneur en nitrates (56,4mg/l) est supérieure à la limite de qualité. L'Agence Régionale de Santé préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la déconseille aux femmes enceintes ou allaitantes.

## Horaires de la Bibliothèque et de l'Agence Postale



Du lundi au vendredi : de 8h45 à 11h30

Samedi : de 9h00 à 11h45

Téléphone : 03 44 77 15 86



Il est désormais possible de se présenter au centre de vaccination de Saint Just en Chaussée **sans RDV du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30**, muni(e) de sa carte vitale et de sa carte d'identité.

La prise de RDV reste faisable par téléphone au 03.75.34.00.05 ou sur Doctolib.

## SOCIAL - CCAS

- Aide de fin d'année aux personnes seules, en couple, avec ou sans enfant, calculée en fonction du quotient familial. Pour constituer le dossier, vous devrez fournir un justificatif : Allocations familiales, RSA, Allocation rentrée scolaire, APL, Avis d'imposition - un seul dossier par famille.
- Aide pour les Ados : Pour bénéficier de l'aide pour l'achat de : calculatrice, matériel d'apprentissage, licence sportive (une par enfant). Vous devrez fournir : copie de la licence - facture - justificatif de domicile - RIB - certificat de scolarité pour les calculatrices (entrée au lycée) et le matériel d'apprentissage.

**Les dossiers sont à déposer à la Mairie pour le 05 NOVEMBRE 2021, dernier délai.**

## CHASSE

### AVIS AUX CHASSEURS

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de l'Oise : du 20 septembre 2020 à 9 heures au 28 février 2021 à 18 heures.

Les dérogations concernant de nombreuses espèces de gibier sont à consulter sur le site [oise.gouv.fr](http://oise.gouv.fr)

Pour chasser sur les terres communales, les chasseurs sont invités à retirer une carte de droit de chasse à la mairie.

## ÉTAT CIVIL

**NAISSANCE**

*Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de :*

Hélina AUBERT, née le 26 août à Beauvais  
Lya PERQUIN, née le 17 septembre à Beauvais



**MARIAGES**

*Nous adressons nos vœux de bonheur à :*

Gérald DEWAELE et Angélique REVEL, mariés le 07 août  
Hervé LEFEVRE et Caroline MAIMBOURG, mariés le 11 septembre



**DÉCÈS**

*Nous partageons la peine de la famille de :*

Monsieur Lucien SYOEN décédé le 13 septembre à Clermont  
Madame Viviane MARVILLE décédée le 15 septembre à Wavignies



## ASSOCIATIONS



Après une trop longue période d'inactivité pour cause de contraintes sanitaires, les fléchettes peuvent enfin reprendre dans notre beau village de Wavignies.

Ainsi, le Wavignies Darts Club est heureux de vous accueillir de nouveau pour découvrir et pourquoi pas pratiquer ce sport d'adresse si convivial.

Ouvert à toutes et à tous, dès l'âge de 10 ans, nous aurons à cœur de vous transmettre le plaisir de se retrouver devant une cible entre amis pour tout simplement lancer quelques "flèches".

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail ([wavigniesdartsclub@gmail.com](mailto:wavigniesdartsclub@gmail.com)) ou par téléphone (06 35 25 12 68).

A très bientôt sur le pas de tir.  
Michael Charmoille



**Lundi 13 septembre**  
**Réunion de rentrée du Club du Bon Accueil**

65 convives ont passé un agréable moment autour d'une paella ravis de pouvoir enfin se retrouver



### A NOTER

Le Club organise une bourse aux jouets et aux vêtements  
**Samedi 6 novembre de 9h à 18h**

Salle Agora de la Malle Poste

Réservations :

06 81 11 42 91 ou 06 79 30 88 94

3€ la table de 1m20

Restauration possible

## Les Vadrouilleurs de Wavignies

ont repris leurs randonnées

**Venez les rejoindre à l'Agora pour une marche d'essai gratuite**

les dimanches à 9h30 et les mardis à 13h45.

La cotisation annuelle reste fixée à 20€ pour un adhérent seul et à 30€ pour un couple. Compte tenu des circonstances, il ne sera pas demandé de cotisation pour la saison 2021/2022 aux Vadrouilleurs déjà inscrits.

**Assemblée Générale**

**Judi 14 octobre**  
**à 19h**  
Petite salle Agora



## Faire du sport à son rythme le tennis de table vous accueille.

Enfants dès 4 ans

10h30 à 11h30

Salle de l'Agora  
WAVIGNIES

Le mercredi



Adhésion annuelle  
de 60 à 90€

Jeunes dès 7 ans à 17h00

Tout public dès 18h30



**N'hésitez pas à contacter**

**le 06 16 18 61 33 ou le 06 86 99 33 01**